Commune des Ponts-de-Martel

Indicateurs financiers

				Budget 2027	Budget 2026	*Comptes 2025*	*Comptes 2024*	*Comptes 2023*	Valeurs indicatives
a) Taux d'endettement net	Dette nette I / Revenus fiscaux	x 100 =	4'992'845 / 3'123'500 x 100 =	**159.85%**	*157.91%*	*158.32%*	*151.16%*	*132.75%*	Indicateur renseignant sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. < 100% bon 100% - 150% suffisant > 150% mauvais
b) Degré d'autofinancement	Autofinancement / Investissements nets	x 100 =	592'970 / 174'000 x 100 =	**340.79%**	*137.30%*	*69.88%*	*54.62%*	*48.43%*	Indicateur renseignant sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens. A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer à environs 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle : > 100% haute conjoncture 80% à 100% cas normal 50% à 80% récession
c) Part des charges d'intérêts	Charges d'intérêts nets / Revenus courants	x 100 =	44'900 / 6'566'050 x 100 =	**0.68%**	*0.72%*	*0.52%*	*0.24%*	*0.18%*	Indicateur renseignant sur la part du "revenu disponible" absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée. 0% - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais
d) Degré de couverture des revenus déterminants	Solde du compte de résultats / Revenus déterminants	x 100 =	58'900 / 6'566'050 x 100 =	**0.90%**	*1.45%*	*5.54%*	*4.02%*	*3.16%*	Indicateur renseignant sur le résultat du compte de résultats exprimé en pourcent des revenus déterminants. > 0% équilibré / excédentaire -2.5% - 0% déficit modéré < -2.5% déficit exagéré

Indicateurs financiers

					Budget 2027	Budget 2026	*Comptes 2025*	*Comptes 2024*	*Comptes 2023*	Valeurs indicatives
e) Dette brute par rapport aux revenus	Dette brute / Revenus courants	x100 =	9'578'578 / 6'566'050	x 100 =	**145.88%**	*148.74%*	*150.59%*	*150.44%*	*146.72%*	Indicateur renseignant sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés. < 50% très bons 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais > 200% critique
f) Proportions des investissements	Investissements bruts / Dépenses totales	x 100 =	174'000 / 5'763'550	x 100 =	**3.02%**	*11.03%*	*21.21%*	*23.94%*	*22.59%*	Indicateur renseignant sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité < 10% effort d'investissement faible 10% - 20% effort d'investissement moyen 20% - 30% effort d'investissement élevé > 40% effort d'investissement très élevé
g) Part du service de la dette	Service de la dette / Revenus courants	x100	808'010 / 6'566'050	x100 =	**12.31%**	*12.59%*	*12.18%*	*11.94%*	*12.41%*	Indicateur mesurant l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte. < 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable > 15% charge forte
h) Dette nette par habitant	Dette nette I / Population résidante permanente		4'992'845 / 1'254	x 100 =	**3'981.54**	*3'744.37*	*4'046.07*	*3'723.07*	*3'175.13*	Indicateur n'ayant qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre. < 0 CHF patrimoine net 0 - 1'000 CHF endettement faible 1'001 - 2'500 CHF endettement moyen 2'501 - 5'000 CHF endettement important > 5'000 CHF endettement très important

Indicateurs financiers

				Budget 2027	Budget 2026	*Comptes 2025*	*Comptes 2024*	*Comptes 2023*	Valeurs indicatives
i) Taux d'autofinancement	Autofinancement / Revenus courants	594'970 / 6'566'050	x100 =	**9.06%**	*8.38%*	*13.79%*	*11.83%*	*11.05%*	Indicateur renseignant sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements. > 20% bon 10% - 20% moyen < 10% mauvais
j) Poids des charges financières	Charges d'intérêts / Revenus fiscaux directs	181'900 / 3'114'000	x100 =	**5.84%**	*3.96%*	*3.90%*	*4.27%*	*3.24%*	Indicateur renseignant sur les intérêts passifs exprimés en pourcent des recettes fiscales directes. La totalité des intérêts passifs est prise en considération. Concernant les recettes fiscales directes, on considère les impôts sur le revenu et la fortune versés par les personnes physiques ainsi que les impôts sur le bénéfice et le capital des sociétés. > 9% poids des intérêts exagéré 4% - 9% poids des intérêts moyen < 4% poids des intérêts faible

** Echelles définies par la Conférence des directeurs cantonaux des finances*